



Mondercange, le 3 décembre 2019

Au Collège Échevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention pour la séance du conseil communal du 6 décembre 2019

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur les Échevins

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 6 décembre 2019 l'intervention suivante :

Il y a lieu de constater qu'en date du 22 novembre 2019 plusieurs arbres bordant la chaussée dans la rue d'Esch à Mondercange, ont été abattus. A ce sujet, nous prions le Collège des Bourgmestre et Échevins de nous fournir les réponses aux questions suivantes :

- est-ce que les arbres en question ont fait au préalable l'objet d'un diagnostic de la part d'un organisme agréé quant à leur état de santé ou y avait-il une autre raison pour les couper ?
- qui a ordonné les travaux d'abattage ?
- le Collège des Bourgmestre et Échevins, est-il en possession d'une autorisation afférente ?
- est-ce que la conseillère écologique et la commission de l'environnement communales ont émis un avis à ce sujet ?
- est-il prévu de remplacer les arbres et si oui, le Collège des Bourgmestre et Échevins peut-il indiquer approximativement le délai auquel il faut s'attendre ?

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,
Danielle BASTIAN ép. JUCHEM
Marc FANCELLI
René PIZZAFERRI
Christine SCHWEICH
John VAN RIJSWIJCK